



**Avis important**  
AUCUN BAC PEINT NE SERA ACCEPTÉ

## Aide-mémoire

## COLLECTES À 3 VOIES

### ORDURES MÉNAGÈRES



#### NON-RECYCLABLE

AMPOULES, CAOUTCHOUC, COUCHES, SERVIETTES HYGIÉNIQUES, LITIÈRE, PAPIER CARBONE ET ENVELOPPES MATELASSÉES, MIROIRS, VERRES PLATS ET CRISTAL, STYROMOUSSE, TOILES DE PISCINE, BOYAUX D'ARROSAGE, TOUS LES OBJETS BRISÉS ET NON RÉUTILISABLES.

L'entrepreneur acceptera à chaque collecte les quantités maximales de matières résiduelles suivantes : 1 bac roulant de 240 ou 360 litres. Tout surplus sera laissé sur place. Les gros morceaux seront ramassés lors de la collecte des déchets encombrants tel qu'indiqué dans le calendrier.



### MATIÈRES ORGANIQUES

Seuls les sacs portant ces logos peuvent être utilisés dans votre bac pour matières organiques :



COMPOSTABLE

#### COMPOSTABLE (résidus de jardin, déchets de table, etc.)

FRUITS, PÂTISSERIE, CAFÉ, COQUILLES D'ŒUFS, YOGOURT, ASSIETTES DE CARTON, BOÎTES DE PIZZA, FLEURS, PLANTES, GAZON, COPEAUX DE BOIS, ETC.

Tous les sacs disposés à côté du bac brun ne seront pas collectés, sauf pour les collectes de feuilles prévues au calendrier. Les sacs oxo-biodégradables ne peuvent pas être mis dans le bac brun puisque ceux-ci contiennent un ingrédient chimique.

<http://www.eblqc.com/info.collecte/bac-brun/>



### MATIÈRES RECYCLABLES



#### RECYCLABLE

(papier, carton, métal, plastique, verre)



BOUTEILLES, CONTENANTS ET EMBALLAGES DE PRODUITS ALIMENTAIRES, DE BOISSONS, DE COSMÉTIQUES, DE PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELLE ET D'ENTRETIEN MÉNAGER IDENTIFIÉS PAR UN DE CES SYMBOLES :



- Bouchons et couvercles
- Sacs et pellicules d'emballage

<http://www.eblqc.com/info.collecte/bac-bleu/>



### COLLECTE DES DÉCHETS ENCOMBRANTS

Toute matière admissible à un ou plusieurs autres types de collectes (matières recyclables, déchets, matières organiques ou résidus verts) ne doit pas se retrouver dans la collecte des encombrants. La collecte des encombrants permet aux citoyens de se débarrasser de leurs déchets volumineux trop imposants pour être déposés dans les bacs roulants à **décharge DE SAINT-LIN-LAURENTIDES EST SÉPARÉE EN 2 SECTEURS, NORD ET SUD, DONT LA DÉLIMITATION EST LA RIVIÈRE DE L'ACHIGAN. LE SECTEUR SUD EST LE SECTEUR VERS TERREBONNE ET LE SECTEUR NORD EST LE SECTEUR VERS SAINTE-JULIENNE.**

\* Afin de faciliter les collectes, il est recommandé de mettre les encombrants d'un côté de l'entrée, et de mettre les bacs roulants de l'autre côté. / \*\* Ne pas laisser en bordure de rue des objets qui ne doivent pas être ramassés. Tout objet en bordure de rue pourrait être considéré comme étant une matière résiduelle, et être ramassé comme tel.

- ACCEPTÉ** - Bacs roulants noirs ou verts, sacs de déchets et poubelles;
- Électroménagers exempts de gaz réfrigérants;
  - Meubles et mobilier non-défauts (ex: table, chaise, fauteuil, divan, étagère, etc.);
  - Appareils électriques qui excèdent 1 mètre de hauteur ou qui pèsent plus de 25 kilogrammes;
  - Tapis roulés et attachés solidement (par section de 5 pieds maximum);
  - Matelas et sommiers; - Appareils et articles domestiques (ex: toilette, chauffe-eau, baignoire, évier, etc.);
  - Articles saisonniers volumineux (ex: toile de piscine roulée et attachée).

- REFUSÉ** - Déchets en vrac; - Sacs de feuilles et de gazon; - Bacs roulants bleus ou bruns;
- Matériaux de construction et pièces / composants provenant de travaux de construction;
  - Déchets de rénovation et de démolition (ex: planchers, fenêtres, portes, gypse, bois, béton, etc.);
  - Appareils électroniques acceptés par l'ARPE (ex: téléviseurs, ordinateurs, imprimantes, etc.); - Résidus domestiques dangereux
  - Objets de petite taille et de moins de 25 kilogrammes; - Meubles en pièces ou en morceaux;
  - Objets tranchants et / ou pointus; - Boîtes de carton; - Branches, troncs et billots de bois, terre et tourbe.

### CONSEILS UTILES :

- IL EST SUGGÉRÉ DE METTRE VOS BACS EN BORDURE DE RUE APRÈS 17 H LA VEILLE DE LA COLLECTE
- RINCER LES CONTENANTS EN UTILISANT UN MINIMUM D'EAU POUR ÉVITER LES ODEURS
- PRENDRE SOIN DE PLIER ET DÉFAIRE LES BOÎTES DE CARTON POUR MAXIMISER L'ESPACE
- IL N'EST PAS NÉCESSAIRE DE RETIRER LES ÉTIQUETTES DES CONTENANTS
- AUCUN PNEU, AUCUN RÉSIDU DOMESTIQUE DANGEREUX RDD (EX : PEINTURE, PILES, HUILES USÉES, SOLVANTS, CONTENANTS DE PROPANE, ETC.) ET AUCUN GROS REBUT (ENCOMBRANTS), NE SERONT RAMASSÉS LORS DES COLLECTES RÉGULIÈRES
- POUR FAIRE RAMASSER LA FERRAILLE (chauffe-eau, appareils ménagers, métaux) NOUS JOINDRE AU : 450 439-3130, POSTE 7200



### Pour commentaires et suggestions :

#### VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES

900, 12<sup>e</sup> Avenue

Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 2W2

Téléphone : 450 439-3130

Télécopieur : 450 439-1525

[Info@saint-lin-laurentides.com](mailto:Info@saint-lin-laurentides.com)